

Foire aux Vins 2026 : des progrès pour le vélo, mais la voiture reste encore trop dominante

Colmar, le 10 août 2026

À l'issue de l'édition 2026 de la Foire aux Vins d'Alsace, le CADRes (Cyclistes et piétons Associés pour le Droit de circuler En Sécurité) souhaite saluer les avancées réalisées en faveur des mobilités actives, tout en soulignant les améliorations qui restent nécessaires pour faciliter l'accès au site et renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.

Des avancées positives à confirmer

Le CADRes se réjouit de plusieurs initiatives qui ont contribué à une meilleure prise en compte des cyclistes et des piétons :

- Une communication dédiée aux possibilités d'accès à vélo, notamment via les réseaux sociaux de la Foire aux Vins.
- L'indication des parkings vélos sur les billets et différents supports d'information.
- La mise en place d'un fléchage facilitant l'accès depuis la gare de Colmar jusqu'au Parc des Expositions.
- La matérialisation d'un double-sens cyclable avenue de la Foire aux Vins, permettant de mieux prendre en compte les déplacements à vélo.

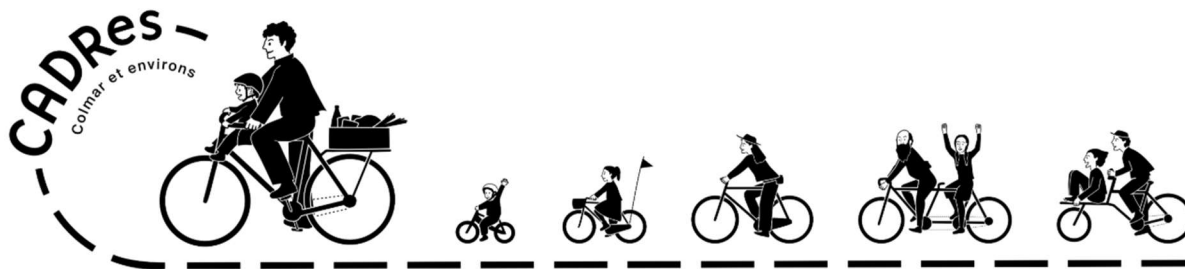
Le CADRes relève toutefois que ce dernier aménagement mérite d'être amélioré. Le pictogramme vélo est particulièrement peu visible du fait de sa petite taille et de sa proximité avec les véhicules stationnés. Cette signalisation gagnerait à être renforcée afin d'améliorer sa compréhension par les automobilistes et de limiter le stationnement sur la piste cyclable, notamment à proximité du Théâtre de Plein Air.

Ces mesures constituent des avancées concrètes et témoignent d'une attention croissante portée aux enjeux de mobilité durable lors des grands événements.

Des difficultés persistantes

Malgré ces progrès, plusieurs problématiques récurrentes ont été observées :

- De nombreux véhicules stationnés sur les pistes cyclables, notamment avenue de la Foire aux Vins, rue Schwörer, rue des Papeteries, ainsi que sur certaines sections cyclables situées à l'intérieur même du site de la FAV.
- Des embouteillages automobiles toujours importants aux abords du Parc des Expositions, illustrant les limites d'une organisation reposant majoritairement sur l'automobile.



Ces situations nuisent à la sécurité des cyclistes et des piétons et réduisent l'attractivité des modes de déplacement alternatifs.

Des engagements non concrétisés

Le CADRes regrette également que certaines actions prévues ou validées en amont n'aient finalement pas été mises en œuvre :

- La redirection des cyclistes vers l'entrée dédiée via la rue du 152e RI.
- L'installation d'une signalisation claire et sans ambiguïté rappelant l'interdiction de stationner dans les rues et sur les aménagements cyclables à proximité immédiate du site.

La concrétisation de ces mesures relativement simples permettrait pourtant d'améliorer significativement les conditions d'accès à vélo.

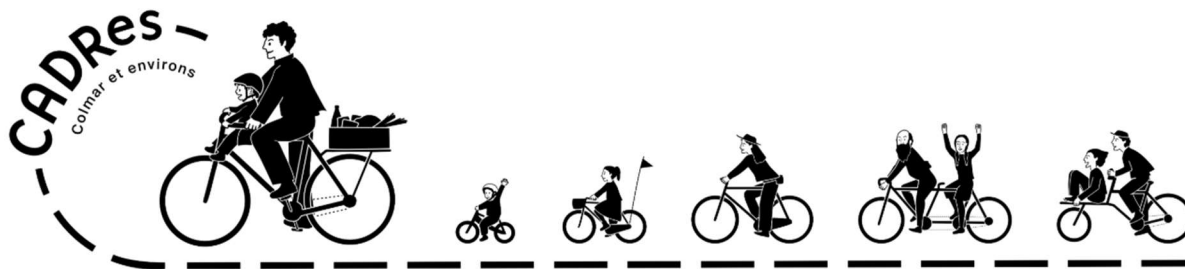
Adapter durablement le Parc des Expositions à la pratique du vélo

Au-delà des mesures liées à l'organisation des événements, le CADRes estime que certains aménagements permanents du Parc des Expositions sont désormais nécessaires pour répondre à la fréquentation croissante des cyclistes :

- Remplacer les actuels pince-roues par des arceaux vélos. Les pince-roues ne permettent pas d'attacher correctement le cadre des vélos et peuvent endommager certaines roues. Les arceaux constituent aujourd'hui le standard recommandé pour un stationnement à la fois sûr et pratique.
- Agrandir significativement le parking vélo principal. La fréquentation observée durant la Foire aux Vins 2026 montre que les capacités actuelles atteignent leurs limites lors des périodes de forte affluence. Avec près de **25 000 visiteurs par jour**, et alors que le Plan de Mobilité vise une part modale du vélo de **12 %**, ce sont potentiellement **3 000 visiteurs quotidiens** qui pourraient rejoindre le site à bicyclette. Les équipements actuels sont loin de répondre à cette ambition. Les capacités de stationnement doivent être dimensionnées en conséquence afin d'accompagner le développement des mobilités actives et d'éviter la saturation constatée cette année.

Ces évolutions constitueraient un signal fort en faveur des mobilités actives et répondraient aux attentes croissantes des visiteurs qui choisissent de se rendre aux manifestations à vélo.

Des pistes d'amélioration pour la Beach Party



À l'approche de la Beach Party, le CADRes formule plusieurs recommandations afin de favoriser une mobilité plus sûre et plus durable :

- Mettre en place des navettes desservant l'ensemble des communes de Colmar Agglomération ou, à minima, Wintzenheim, Ingersheim, Turckheim, Sainte-Croix-en-Plaine et Horbourg-Wihr. La Beach Party étant un événement organisé par l'agglomération, il apparaît essentiel que l'ensemble de ses habitants puisse bénéficier d'une offre de transport adaptée.
- Prévoir des parkings vélos en nombre suffisant, sécurisés et clairement identifiables.
- Baliser des itinéraires cyclables permettant de rejoindre facilement le site depuis les principaux pôles de déplacement et les communes voisines.
- Renforcer la communication sur les règles de stationnement automobile et préciser clairement ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.
- Rappeler ces règles à l'entrée du site afin d'éviter le stationnement sur les trottoirs, les pistes cyclables et les cheminements piétons.
- Veiller à faire respecter ces règles par des contrôles et, lorsque cela est nécessaire, par une verbalisation effective des infractions constatées.

Faire des grands événements un moteur de la transition des mobilités

Avec près de 250 000 visiteurs accueillis sur une dizaine de jours, la Foire aux Vins d'Alsace constitue un terrain particulièrement pertinent pour développer les transports collectifs, la marche et le vélo. Réduire la congestion automobile et améliorer la qualité de vie passe par la mise en place d'alternatives crédibles à la voiture individuelle.

Le CADRes reste à la disposition des organisateurs de la Foire aux Vins, de la Ville de Colmar et de Colmar Agglomération pour poursuivre le dialogue engagé et contribuer à faire des grands événements du territoire des références en matière de mobilité durable.

Pour le Conseil collégial du CADRes Colmar et Environs

CADRes – Cyclistes et piétons Associés pour le Droit de ciRculer En Sécurité

 contact@cadrescolmar.org

 www.cadrescolmar.org